

La N-VA veut davantage de néerlandais dans les écoles bruxelloises

■ La N-VA a déposé une résolution au parlement bruxellois afin que les francophones organisent mieux l'enseignement du néerlandais.

■ Il ne s'agit pas de faire du "communautaire", jurent les nationalistes.

"En 2003, 40,2 % des Bruxellois parlaient encore le néerlandais avec un niveau "bon à excellent" grâce au fait que le néerlandais figurait parmi leurs matières scolaires. En 2013, ils n'étaient plus que 25,1 %."

Liesbet Dhaene (N-VA)

"La connaissance du néerlandais chez les élèves francophones connaît un recul spectaculaire"

Certains trouveront savoureux que la N-VA se mêle ainsi de la politique des francophones en matière d'enseignement... C'est pourtant ce que les nationalistes flamands du parlement bruxellois ont décidé de faire : les députés N-VA de l'assemblée régionale ont déposé une résolution réclamant que le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française) agisse pour que le néerlandais soit davantage présent dans les écoles francophones de Bruxelles. Tout cela dans le cadre du nouveau Pacte d'excellence. Encore plus fort : les nationalistes espèrent obtenir l'appui des partis francophones à l'égard de leur proposition.

"Un recul spectaculaire"

Le constat posé par la députée à l'origine de cette résolution, Liesbet Dhaene, est alarmant : "L'enseignement a une grande responsabilité dans le bilinguisme de ses élèves, explique-t-elle. Environ 80 % des jeunes Bruxellois en âge de scolarité fréquentent une école de l'enseignement francophone. Mais la connaissance du néerlandais chez ces élèves connaît un recul spectaculaire. En 2003, 40,2 % des Bruxellois parlaient encore le néerlandais avec un niveau 'bon à excellent' grâce au fait que le néerlandais figurait parmi leurs matières scolaires. En 2013, ils n'étaient plus que 25,1 %..."

Evidemment, on pourrait voir un objectif "communautaire" dans l'initiative des nationalistes flamands. Liesbet Dhaene affirme qu'il n'en est rien. Il s'agirait surtout d'agir sur le marché du travail. "Etant donné les spécificités du marché du travail à Bruxelles, l'importance pour les Bruxellois de connaître le néerlandais ne doit pas être sous-estimée. Il est affligeant de constater que les

entreprises choisissent souvent d'abord des navetteurs et seulement ensuite des Bruxellois, tout simplement parce que ces derniers ne parlent pas suffisamment néerlandais. Cela a son importance quand on sait que la Région compte 95 337 chômeurs et qu'un jeune Bruxellois sur quatre est au chômage."

"Sous-financement de l'enseignement à Bruxelles"

La N-VA est même à la limite de réclamer un refinancement de la Communauté française pour le néerlandais à Bruxelles... "Si les écoles bruxelloises ont l'obligation légale de donner plus d'heures de néerlandais, elles reçoivent le même montant de subsides que les écoles wallonnes, déplore la députée. Elles doivent elles-mêmes supporter le coût de ces heures 'supplémentaires'. Et il s'agit d'un montant très élevé d'environ 12 millions d'euros. Il va de soi que ce sous-financement de la part de la Communauté française se fait non seulement au détriment des autres activités scolaires des écoles bruxelloises, mais aussi au détriment de la qualité de leurs cours de néerlandais."

Et l'immersion ? Pas mieux...

Pour l'immersion, Liesbet Dhaene est également mécontente. "En ce qui concerne les écoles d'immersion, qui permettent un meilleur bilinguisme que les écoles 'ordinaires', Bruxelles est le parent pauvre par rapport à la Wallonie. Ironie du sort, c'est à Bruxelles que se trouve le moins grand nombre d'écoles d'immersion : 18 des 130 écoles d'immersion néerlandaise de l'enseignement primaire et 15 des 66 écoles d'immersion de l'enseignement secondaire."

Frédéric Chardon

Les chiffres

Le succès de l'immersion n'est pas bruxellois

Engouement. En Belgique francophone, l'enseignement en immersion ne cesse de

croître. Tous niveaux confondus, plus de 35 500 élèves avaient fait le choix de l'immersion lors de l'année 2015-2016. Plus de 24 000 d'entre eux avaient fait le choix du néerlandais.

Bruxelles. Ce qui est notable par contre, c'est que la capitale

est à la traîne en matière d'immersion. Que ce soit dans le fondamental ou dans le secondaire, seule une minorité des écoles qui proposent de l'immersion sont bruxelloises. Pour le fondamental, selon les chiffres de l'année 2015-2016, on compte à Bruxelles 18

établissements qui proposent de l'immersion sur les 154 de la Communauté française. Pour le secondaire, les chiffres sont de 17 établissements bruxellois sur un total de 100. A Bruxelles, 15 des 17 écoles qui proposent de l'immersion sont issues du réseau catholique.

Lourdeurs administratives, difficulté de recruter des professeurs... Mettre en place l'immersion n'est pas simple, mais en vaut le coup

Témoignage Alice Van de Vyvere (st.)

L'Institut des Dames de Marie, situé dans la commune de Woluwe-Saint-Lambert, est l'une des dix-sept écoles d'immersion en néerlandais de l'enseignement secondaire à Bruxelles. La première classe d'immersion a ouvert en 2009. Depuis lors, le phénomène a pris de l'ampleur. "Un an après mon arrivée, explique Isabelle Warichet, directrice depuis 2013, la demande était tellement grande que j'ai pris la décision d'ouvrir deux classes sur cinq en immersion en première, pour éviter qu'il y ait un gros contingent de parents déçus."

Une décision qui a permis à l'offre de places en immersion de coller plus ou moins à la demande. Une demande qu'il faut parfois réguler. La directrice ne cache pas que "parfois, on dissuade certains élèves parce qu'on les sent un peu plus fragiles, et que le projet en immersion demande davantage de travail". "Par contre, on essaye d'intégrer au projet certains élèves qui vivent dans un environnement favorable à l'immersion en néerlandais – par exemple, un jeune élevé en français par sa maman et en anglais par son papa."

Un enseignement difficile à organiser...

Aux Dames de Marie, les classes d'immersion sont pleines à craquer. On dénombre par exemple 27 élèves en cinquième secondaire. Un programme qui attire, mais qui reste compliqué à mettre en place. Le premier problème est de recruter les professeurs pour les cours d'immersion. Il faut des enseignants dont la langue maternelle est le néerlandais ou qui, à défaut, ont suivi au moins une partie de leur scolarité dans la langue de Von-
del.

A cela s'ajoute un problème d'horaire de cours. "Les cours d'immersion, ce sont de petits volumes horaires. Là où je peux engager un professeur de géographie pour quatorze heures de cours, en immersion, ce ne sera

peut-être que six. En plus, avant, mon professeur d'histoire pouvait donner géographie. Ce n'est plus le cas maintenant avec la réforme des titres. Donc je dois engager deux professeurs différents, ce qui partage encore la charge."

Autre obstacle à la création de classes en immersion : les lourdeurs administratives. "Deux années sur trois, on doit faire une démarche pour maintenir l'immersion, et une demande pour obtenir les subventions, ce qu'on ne doit pas faire pour des élèves en non-immersion" explique Madame Warichet. On a parfois le sentiment qu'on n'est pas très soutenu dans notre projet. C'est comme si on nous disait : "Vous voulez l'immersion, on va essayer de vous embêter un peu plus que les autres."

... et qui ne fait pas de fleur aux élèves

Pour les élèves non plus, un parcours en immersion n'est pas de tout repos. Les bénéfices de ce type d'enseignement ne sont pas immédiats. Curiosité et persévérance sont donc nécessaires du début à la fin. En effet, les évaluations externes certificatives de la Fédération Wallonie-Bruxelles en deuxième (CF1D) et en dernière année du secondaire (CESS) sont rédigées exclusivement en français. "On n'en fait pas un scandale parce que ces compétences ont aussi été entraînées dans d'autres cours, admet la directrice. Mais ça aurait pour moi plus de sens de permettre aux élèves de passer ces épreuves en néerlandais.

Là aussi, on sent qu'il n'y a aucune volonté de la Fédération Wallonie-Bruxelles d'y remédier."

Et quand, enfin, le diplôme de l'enseignement secondaire est dans la poche, il

n'y figure aucune mention des nombreuses heures de cours en néerlandais. "L'immersion est vraiment considérée par l'administration comme une approche pédagogique, en aucun cas comme une option. Si bien que, quand les élèves sortent de rhéto après un parcours en immersion, ça n'apparaît nulle part sur leur diplôme", déplore Isabelle Warichet.

Des élèves plus audacieux

Huit heures de cours sont données en néerlandais aux classes d'immersion, ce qui correspond au minimum légal, qui recommande entre huit et treize périodes par semaine. En plus du cours de néerlandais (4 heures), les matières enseignées en immersion sont les cours d'étude du milieu (4 heures également) au premier degré et d'histoire (2 heures) et de géographie (2 heures) aux deuxième et troisième degrés. Un programme qui ne permet pas vraiment de faire des élèves des parfaits bilingues.

"C'est une immersion soft, confirme la directrice. Ce serait un leurre de faire croire aux parents que leurs enfants sortiront bilingues. Ils acquièrent un niveau quasi parfait de compréhension quand ils sortent de rhéto, mais pour l'expression, ce n'est pas comme s'ils avaient suivi de l'enseignement à plein-temps en néerlandais. Par contre, ils osent se lancer, s'ouvrent à la langue et à la culture. Ce sont des élèves qui osent plus s'exprimer en néerlandais, qui sont curieux intellectuellement, qui ont une force de travail qu'ils emmènent dans leurs bagages. Oui, après leur parcours en immersion, ce sont sans doute des élèves plus audacieux."

"C'est comme si on nous disait : Vous voulez l'immersion, alors on va essayer de vous embêter un peu plus que les autres."

Isabelle Warichet
Directrice à l'Institut
des Dames de Marie.